

## **Vœu**

Le CA du collège Henri Longchambon, réuni le 1<sup>er</sup> février 2022 exige des moyens supplémentaires.

Nos élèves d'éducation prioritaire méritent un investissement fort et des conditions d'études adaptées à leurs besoins importants. Cela passe par des conditions de travail en équipe favorables pour les enseignants.

Nous réclamons :

- une transformation de 18 HSA en HP afin de réduire les départs en compléments de service qui nuisent au travail en équipe et à la disponibilité des enseignants pour leurs élèves.
- un supplément de 6 HP afin de permettre le travail en groupe à effectifs réduits ou co-intervention en langues, en français et en mathématiques notamment.
- 5,25 IMP correspondant aux IMP perdues les années précédentes sans réduction des missions associées. Demander aux collègues d'effectuer ces missions à titre bénévole contribue un peu plus à la détérioration des conditions de travail des enseignants.

## **Motion**

Les élus représentants des personnels d'enseignement et d'éducation de la liste FSU, les élues représentantes des agents votent contre la répartition de la DHG car les moyens alloués ne permettent pas d'envisager des dispositifs pédagogiques à la hauteur des besoins de nos élèves.

Les élus reconnaissent que la répartition proposée aujourd'hui est équilibrée entre les disciplines. C'est le fruit d'un travail d'équipe mené par la direction avec l'ensemble des personnels en transparence et bonne intelligence. Nous regrettons que les propositions pédagogiques faites par les enseignants n'aient pu aboutir faute de moyens suffisants et c'est ce qui explique notre vote contre.